

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 janvier 2018

ETAT SERVICE SOCIÉTÉ DE CONFIANCE - (N° 424)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 714

présenté par
M. Guerini, rapporteur

ARTICLE 20

À l'alinéa 5, après la deuxième occurrence du mot :

« est »,

insérer le mot :

« également ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.